

WEBCONFERENCE
«ÉDUCATION AU NOUVEAU-
BRUNSWICK»

AVEC LA PARTICIPATION DE:

Josée Nadeau

Marie-Joëlle Bergeron,

Chantal Varin

L'éducation en français... Tout le monde y gagne!



Éducation et Développement de la petite enfance

Services à la petite enfance

La petite enfance au Nouveau-Brunswick...



- Enfants 0-8 ans
- [Loi sur les Services à la petite enfance](#)
- Programmes et services sont offerts dans les deux langues officielles
- Alignement des équipes avec les districts scolaires pour favoriser la transition vers l'école.
- Entrée à l'école : 5 ans
- Portail pour les parents

Programme - Intervention précoce

- Gratuit
- Réduction des écarts de développement
- Dépistage
- Interventions selon les besoins
- Accompagnement des parents



Développement du langage

- Gratuit
- Programme communautaire en orthophonie - Parle-moi (dépistage et prévention)
- Littératie à la petite enfance - [Guide pour parents](#)
- [Francisation](#)



Centres de ressources familiales



- Gratuit
- Cours prénataux et accompagnements postnataux
- Appui aux familles plus vulnérables
- Groupes de jeux parent-enfants
- Habiletés parentales

Ce programme est financé par l'Agence de Santé publique du Canada et le GNB

Garderies éducatives agréées

Secteur éducatif francophone

- 323 garderies éducatives dont 192 garderies offrent des places pour les 0-5 ans
- Pédagogie : Apprentissage par le jeu selon le [Curriculum éducatif](#)
- Ressource : [Curriculum éducatif expliqué aux parents](#)
- [Choix](#) d'un établissement
- [Portail des parents](#)



Appui aux familles – garderies éducatives

- Subventions aux parents
 - Centre désigné (0-5 ans)
 - Assistance au service de garderie éducatif (0-5 ans sans désignation et 5-12 ans)

Coût moyen des frais de garde en 2019-2020

- Nourrissons : 34,92\$
- Enfant d'âge préscolaire : 29,47\$
- Enfants d'âge scolaire : 18,45\$

Programme préscolaire en autisme



- [Guide pour les parents](#)
- Services d'intervention spécifique basés sur les meilleures pratiques
 - À la maison
 - En garderie éducative
 - En communauté
- Gratuit pour les enfants qui satisfont les critères du Programme

Pratiques inclusives



Programmes et services

- Unicité de chaque enfant
- Respecte le développement de l'enfant
- Valorise les différences culturelles
- Accueil la famille et ses besoins
- Appui pour les besoins particuliers

Donnons à nos enfants une
longueur d'avance...





SYSTÈME SCOLAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

ON A HÂTE D'ACCUEILLIR VOS ENFANTS !

UNE PROVINCE, DEUX SECTEURS ÉDUCATIFS



- Il y a deux secteurs d'éducation au Nouveau-Brunswick : un secteur **francophone** et un secteur **anglophone**.
- L'admission dans le secteur francophone ou anglophone est basée sur les compétences linguistiques de l'élève.
- Le secteur éducatif francophone offre une éducation de qualité en français tout en permettant à vos enfants d'acquérir des compétences linguistiques en anglais dès le primaire.

UN SYSTÈME D'ÉDUCATION RECONNU À L'INTERNATIONAL !



❖ Innovation
pédagogique

❖ Inclusion scolaire

❖ Développement
linguistique, identitaire
et culturel

❖ Approche
Communautaire

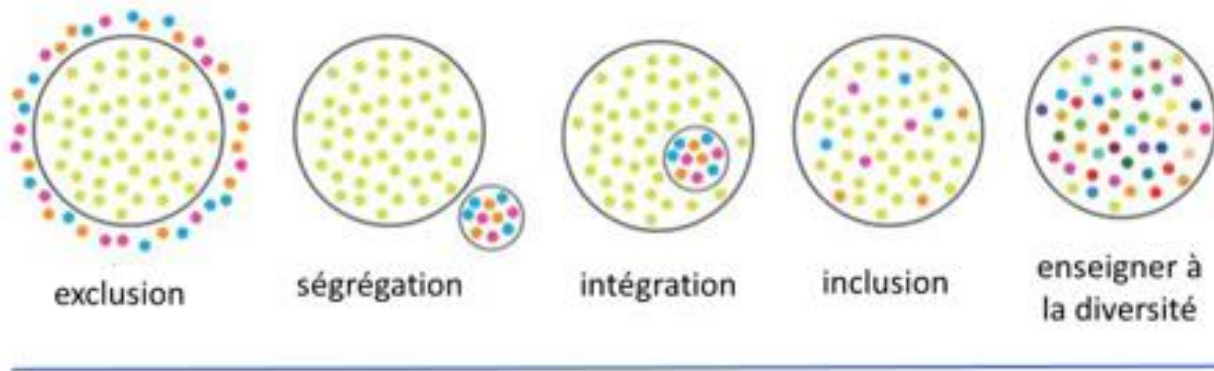
❖ Enseignement
professionnel et
technique

❖ Développement des
compétences

INCLUSION SCOLAIRE

Le système scolaire du Nouveau-Brunswick se démarque mondialement par son inclusion scolaire. *L'Inclusion scolaire est une philosophie et ensemble de pratiques pédagogiques qui permettent à chaque élève de se sentir valorisé, confiant et en sécurité de sorte qu'il puisse apprendre avec ses pairs dans un milieu d'apprentissage commun et réaliser son plein potentiel. L'inclusion scolaire repose sur un système de valeurs et de croyances axées sur le meilleur intérêt de l'élève et favorisant la cohésion sociale, l'appartenance, une participation active à l'apprentissage, une expérience scolaire complète ainsi qu'une interaction positive avec les pairs et la communauté scolaire.*

Représentation de la diversité : que veut dire « chaque élève » ?



Source : [The Evolution of Inclusion: The past and future of education – YouTube](#) (Shelley Moore)



INCLURE TOUS LES APPRENANTS



L'éducation inclusive signifie engager tous les apprenants :

- ayant un handicap (physique, intellectuel) ou un trouble d'apprentissage
- des Premières Nations
- issus de la diversité culturelle et linguistique
- LGBTQ2S
- doués et talentueux

PÉDAGOGIQUE ET APPRENTISSAGE

Le système d'éducation francophone s'est doté de documents phares tels que le plan d'éducation de 10 ans et le profil de sortie pour soutenir les apprenants dans leurs projets de vie et de carrière.

Profil de sortie d'un élève

du système scolaire acadien et francophone
du Nouveau-Brunswick



- Profil de sortie
- Plan d'éducation de 10 ans
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du N.-B.

Projet de vie et de carrière
Objectif 1 du plan d'éducation de 10 ans

Les visées du profil de sortie d'un élève du système scolaire francophone du Nouveau-Brunswick

- Vivre une citoyenneté éthique et engagée
- Mener une vie équilibrée
- Développer un désir d'apprendre tout au long de sa vie

Les 4 domaines d'action

Découverte de soi
La découverte de soi (forces, défis, intérêts et passions) permet d'accroître l'engagement, la résilience et la confiance en soi de chaque élève.

Offre de cours variés
Une variété de cours permet de répondre aux besoins particuliers de chaque élève, afin qu'il découvre un monde de possibilités et développe son projet de vie et de carrière.

Développement de compétences
Les compétences communicative, socioaffective et cognitive sont des acquis durables et transférables qui serviront à l'élève tout au long de sa vie tant personnelle que professionnelle.

Exploration de carrières
L'exploration et la valorisation d'une variété de métiers et de professions permettent à l'élève de nourrir ses choix en vue de réaliser son projet de vie et de carrière.

Le monde dans lequel nous vivons est en constante évolution.

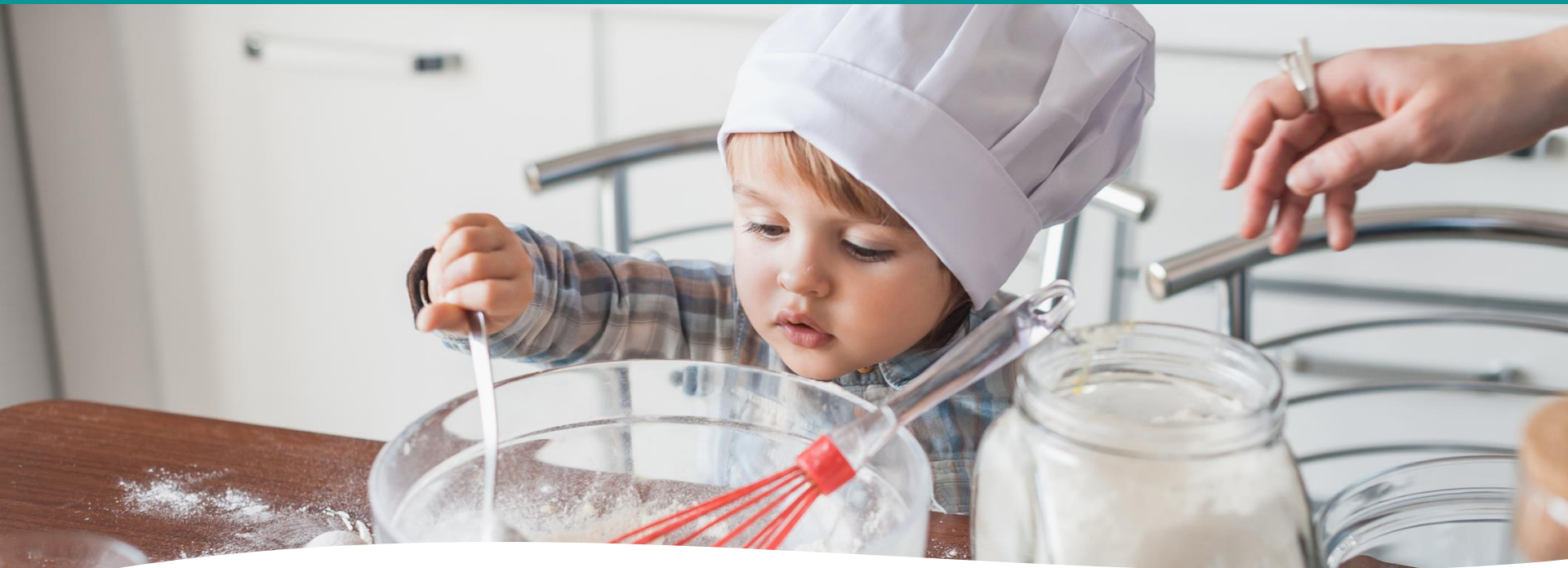
Aujourd'hui, les écoles doivent préparer les élèves à un changement économique et social plus rapide que jamais, à occuper des emplois qui n'ont pas encore été créés, à utiliser des technologies qui n'ont pas encore été inventées et à résoudre des problèmes sociaux qui n'ont toujours pas été identifiés.

Traduction libre de :
Andreas Schliecher – Directeur avec l'OCDE
Competencies learners need to succeed

New Brunswick

Aspiration du système scolaire francophone du Nouveau-Brunswick :
Dès aujourd'hui, tous les élèves sont motivés et heureux d'aller à l'école pour apprendre et s'engager dans l'amélioration du monde qui les entoure.

PROJET DE VIE ET DE CARRIÈRE



4 domaines d'action

Découverte de soi : Permettre à tous les élèves, dès le primaire, de découvrir leurs forces, leurs défis, leurs passions et leurs champs d'intérêt afin qu'ils soient mieux outillés pour prendre des décisions éclairées quant à leur avenir, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel

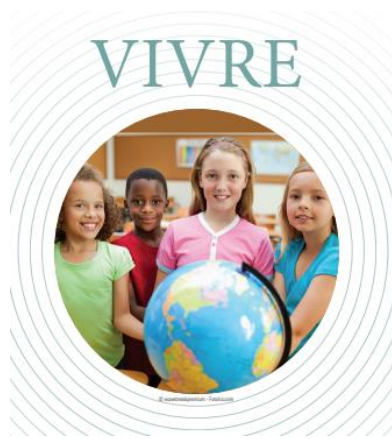
Développement de compétences : Permettre à tous les élèves d'évoluer, tout au long de leur parcours scolaire, dans des environnements d'apprentissage qui favorisent l'approche par compétences et qui permettent régulièrement la réalisation de tâches complexes, contextualisées et signifiantes.

Offre de cours variés : Permettre à tous les élèves du secondaire de suivre des cours obligatoires et au choix qui répondent à leurs besoins et qui sont liés à leur projet de vie et de carrière.

Exploration de carrières : Permettre à tous les élèves d'avoir l'occasion de vivre régulièrement des expériences favorisant l'exploration de diverses carrières dans des domaines variés, entre autres celles liées au domaine des métiers, de la programmation informatique et des arts.

LES GRANDES VISÉES DU SYSTÈME SCOLAIRE FRANCOPHONE ET ACADIEN

Le système scolaire francophone et acadien s'est donné **trois grandes visées** qui servent de fondement quant à la vision inclusive de l'enseignement-apprentissage préconisée dans le système éducatif francophone néobrunswickois.



Une citoyenneté engagée et éthique :

- Contribution de l'élève au bien-être de sa communauté
- Donner un sens à la société
- Participer à la société démocratique diversifiée et multiculturelle de la province
- Examiner des enjeux
- Adopter une perspective éthique pour le bien commun.



Un désir d'apprendre tout au long de sa vie :

- Acquérir des habiletés et compétences nouvelle toute sa vie
- Attitude d'ouverture
- Amélioration des conditions de vie personnel et collectif
- Résoudre problèmes complexes



Une vie équilibrée :

- Développer des compétences durables et interdépendantes : socioaffectives, cognitives et communicatives.
- Adopter des comportements et attitudes pour relever des défis
- Savoir s'adapter
- Projet de vie et de carrière.

ÉCOLES COMMUNAUTAIRES ET ENTREPRENEURIALES

Au Nouveau-Brunswick, plusieurs écoles s'inscrivent dans le mouvement de l'école communautaire entrepreneuriale.

L'école communautaire entrepreneuriale

Esprit d'entreprendre et culture entrepreneuriale pour appuyer la réussite éducative, la construction identitaire et le mieux-être.

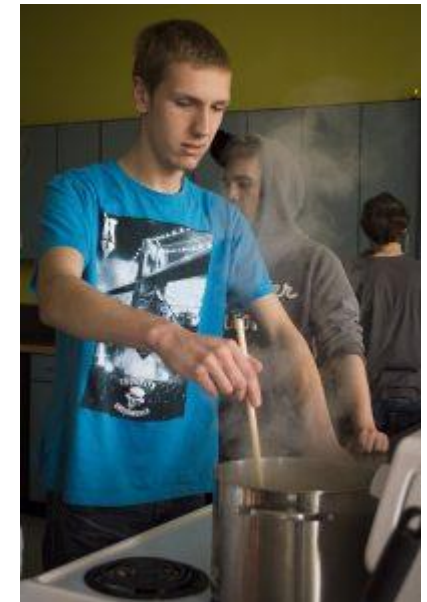
ESPRIT D'ENTREPRENDRE:

Un engagement personnel qui se manifeste...



CULTURE ENTREPRENEURIALE:

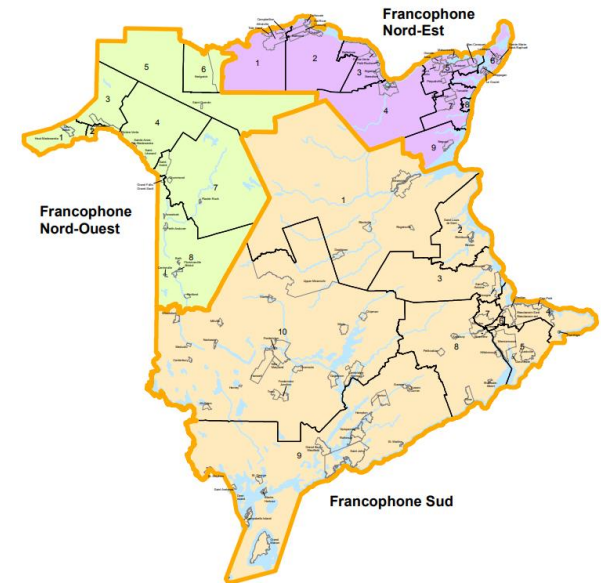
Un engagement collectif de l'école et de la communauté



[Culture entrepreneuriale - Place aux compétences \(pacnb.org\)](http://pacnb.org)

3 DISTRICTS SCOLAIRES FRANCOPHONES

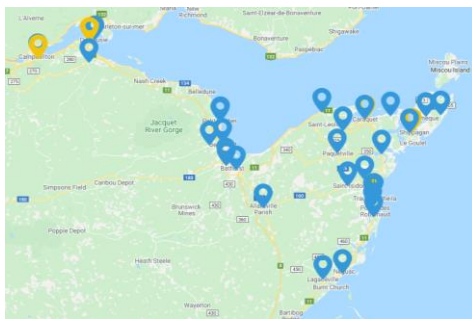
- **District francophone Nord-Est**
Régions de Campbellton, Bathurst et Péninsule acadienne
- **District francophone Nord-Ouest**
Régions de Grand-Sault, Edmundston, Saint-Quentin et Kedgwick
- **District francophone Sud**
Régions de Miramichi, Moncton, Fredericton et Saint-Jean



DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST (DSFNE)



10 272 km² DE SUPERFICIE
27 ÉCOLES PRIMAIRES
6 ÉCOLES SECONDAIRES
1 ÉCOLE MATERNELLE À 12^e
3 RÉGIONS
2000 EMPLOYÉS



La
définition du
DSFNE



Mission

Le District scolaire francophone Nord-Est s'engage à permettre à chaque enfant et à chaque élève de vivre des succès éducatifs et à favoriser leur construction identitaire dès la petite enfance jusqu'à l'obtention du diplôme d'études secondaires dans des écoles communautaires inclusives, grâce à un enseignement de qualité formant ainsi des citoyens engagés.

Vision

Le District scolaire francophone Nord-Est assure à chaque enfant et à chaque élève des apprentissages diversifiés, significatifs et passionnants, assurant ainsi leur réussite.

Valeurs

Dans le but d'atteindre la vision et de réaliser la mission, les actions posées reflètent cinq valeurs fondamentales : les attentes élevées, la collaboration, l'engagement, l'équité et la responsabilisation.



[District scolaire francophone Nord-Est - La réussite de l'élève, notre responsabilité! \(dsfne.ca\)](https://www.dsfne.ca)

DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-OUEST (DSFNO)

Qui sommes-nous ?

- Nous desservons les communautés des régions de Kedgwick / Saint-Quentin, de Grand-Sault, du Bas-Madawaska, d'Edmundston et du Haut-Madawaska, au Nouveau-Brunswick.
- Nous accueillons 5 007 élèves francophones – dont 3 397 au primaire et 1 610 au secondaire – dans 18 écoles.
- Nous offrons aussi divers services à un potentiel de plus de 2 100 enfants d'âge préscolaire, de même qu'à une soixantaine de garderies éducatives.

Grâce aux liens tissés serrés avec nos familles et nos communautés, nos écoles peuvent compter sur divers partenaires communautaires, bénévoles et financiers, qui bonifient les apprentissages et favorisent la réussite éducative de leurs élèves.



District scolaire francophone
du Nord-Ouest

[Accueil - District scolaire francophone du Nord-Ouest \(DSFNO\)](#)

DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD (DSFS)

Si vous voulez offrir à votre enfant :

- ✓ Une éducation de qualité
- ✓ Un bilinguisme de haut niveau
- ✓ Une école ouverte sur le monde et qui respecte les différences
- ✓ Un milieu sécuritaire, accueillant et dynamique

Notre mission :

Engager chaque élève dans sa réussite éducative, dans sa construction identitaire acadienne et francophone et dans le développement de son mieux-être global.



Nos valeurs :

- **Collaboration** – Plus forts ensemble
- **Innovation** – En quête de pratiques innovantes et d'amélioration continue
- **Ouverture** – À l'écoute et ouverts d'esprit
- **Passion** – Passion et créativité au service de l'éducation
- **Responsabilisation** – Imputabilité au cœur de nos actions

BACCALURÉAT INTERNATIONAL :

Le programme de Baccalauréat International (BI) est offert exclusivement aux écoles Mathieu-Martin de Dieppe et Sainte-Anne de Fredericton, mais il est ouvert aux élèves des autres écoles secondaires du district.

ARTS ET CULTURE :

Plusieurs programmes, événements et concours sont organisés durant l'année scolaire afin d'enrichir l'expérience éducative et de contribuer à l'identité culturelle des élèves.



SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE :

Mettre en place des conditions gagnantes afin de favoriser et de fournir un climat scolaire positif et un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire est prioritaire pour nos écoles.

L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE ENTREPRENEURIALE :

Rendre une école plus entrepreneuriale signifie d'amener graduellement les enfants et les jeunes à développer leur esprit d'entreprendre de même que l'ensemble des compétences dont ils auront besoin pour réaliser leur projet de vie et de carrière.

L'ÉCOLE INCLUSIVE :

Une approche innovatrice permet aux ministères et agences de collaborer afin d'assurer une livraison de services appropriés et accessibles à la population desservie. La prestation des services intégrés (PSI) est un modèle de livraison de services et programmes aux enfants et aux jeunes ayant des besoins particuliers sur le plan émotionnel, social et/ou en santé mentale.

TRANSPORT SCOLAIRE :

- Gratuit
- Sécuritaire
- Équitable pour tous et toutes



SERVICE DE CAFÉTÉRIA PAYANT POUR LE REPAS DU MIDI :

- Un menu varié
- Des repas nutritifs et santé
- Des produits frais et locaux

INSTALLATIONS ET ÉDIFICES :

En plus des salles de classe, les écoles sont dotées :

- D'un gymnase
- D'une bibliothèque
- D'une salle de musique
- D'une cafétéria

Inscription à l'école :

Les inscriptions à l'école se font en ligne à l'adresse francophonesud.nbed.nb.ca

Documents demandés lors de l'inscription :

- Preuve d'une adresse résidentielle au N.-B.
- Preuve d'immunisation de l'enfant (carnet de santé)
- Copie d'un document officiel qui décrit le statut de l'enfant et qui indique sa date de naissance
- Copie de tout document jugé pertinent au dossier de l'élève (bulletins scolaires, passeport, certificat de naissance, etc.)

Pour toute assistance avec le processus d'inscription, n'hésitez pas à contacter l'école que fréquentera votre enfant ou à envoyer un courriel à notre conseillère à l'accueil et au recrutement, madame Amira Khedhiri, à l'adresse amira.khedhiri@nbed.nb.ca.

District scolaire francophone Sud

425, rue Champlain Dieppe, N.-B. E1A 1P2
Téléphone : (506) 856-3333
1-888-268-9088
francophonesud.nbed.nb.ca

Choisissez l'excellence, choisissez le District scolaire francophone Sud



Visitez le <https://francophonesud.nbed.nb.ca/inscription-a-l-ecole/eleves-immigrants> pour en apprendre davantage ou écrivez à nouveaux.arrivants@nbed.nb.ca.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Dans un premier temps, vous savoir dans quelle ville et quel quartier vous allez vous installer. Une fois installés au Nouveau-Brunswick, vous pourrez inscrire vos enfants à l'école la plus près de votre résidence.

Comment se fait l'inscription ?

L'inscription à l'école se fait une fois sur place, car vous devez pouvoir montrer une preuve de votre adresse de résidence (permis de conduire, facture d'électricité, etc.) La plupart des régions possèdent un organisme d'aide à l'établissement pouvant vous aider dans cette démarche.

Les inscriptions à l'école sont faites en ligne à l'adresse www.nbed.nb.ca/preregistration/Default.aspx?strlang=fr&district=dsfs

Pour inscrire votre enfant, vous devez pouvoir présenter :

- Une copie d'un document officiel qui décrit le statut de l'enfant et qui indique sa date de naissance ;
- Une preuve d'immunisation de l'enfant (carnet de santé) ;
- Une copie de tout document jugé pertinent au dossier de l'élève (bulletins scolaires, passeport, certificat de naissance, etc.).
- Le niveau scolaire et la date d'entrée prévue



FRAIS DE SCOLARITÉ?

Élèves ne payant pas de droits de scolarité par statut :

- **Citoyenneté canadienne** (certificat de naissance ou certificat de citoyenneté)
- Résidence permanente
- **Résidence temporaire – Permis d'études (parent)** : l'enfant d'une personne légalement admise au Canada en vertu d'un visa avec autorisation d'étudier au Nouveau-Brunswick.
- **Résident temporaire – Permis de travail (parent)** : l'enfant d'une personne légalement admise au Canada en vertu d'un visa avec autorisation de travailler au Nouveau-Brunswick.
- **Personnes réfugiées et demandeurs d'asile**

Élèves payant des droits de scolarité :

- Résidence temporaire – statut de visiteurs
- Élèves internationaux s'inscrivant au Programme des élèves internationaux

NIVEAUX SCOLAIRES (M-12)



Niveaux scolaires : primaire et secondaire

- Les niveaux scolaires sont divisés en deux grandes catégories soit le **primaire** et le **secondaire**. Le primaire commence de la maternelle et jusqu'à la 8^e année (5 à 13 ans). Ensuite, les élèves changent d'école et pour aller à l'école secondaire de la 9^e à la 12^e année (14 à 18 ans).
- Règle générale, les enfants du primaire sont à l'école de 8h30 à 14h30 (cela peut varier selon les écoles), alors que les élèves du secondaire peuvent être en classe jusqu'à 16h environ.

PLACEMENT SCOLAIRE



C'est l'âge de vos enfants qui déterminera le niveau dans lequel ils seront placés.

Il serait pertinent, dans la mesure du possible, **d'apporter des relevés de notes de l'ancienne école que fréquentait votre enfant.** Cela permettra de mieux comprendre le cheminement scolaire de votre enfant et mieux l'accompagner dans son apprentissage.

COMPARAISON DE DIVERS SYSTÈMES SCOLAIRES

Afin de mieux comprendre le système scolaire canadien, voici un tableau comparatif de divers pays.

PAYS	ÂGE MINIMUM													
	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
CANADA Nouveau-Brunswick ¹ (District scolaire)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	ÉP ²	ÉP
	Primaire								Secondaire				ÉP	
Système Français (Académie)	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	2 ^e	1 ^{ère}	T	ÉP	ÉP
	Primaire					Collège			Lycée			ÉP		
Allemagne	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	ÉP ²	ÉP
	Grundschule (Primaire) *parfois jusqu'à la 6 ^e				Gymnasium ou Gesamtschule (Secondaire) *il existe d'autres cheminements								ÉP	
Belgique (District scolaire)	1 ^{ère}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	1 ^{ère}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	ÉP	ÉP
	Primaire						Secondaire						ÉP	
Suisse (Canton)	1 ^{ère}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	1 ^{ère}	2 ^e	3 ^e	1 ^{ère}	2 ^e	3 ^e	ÉP	ÉP
	Primaire					Transition	Sec. degré 1			Sec. degré 2 (gymnase)			ÉP	

1. L'entrée scolaire au Nouveau-Brunswick se fait à l'âge de 5 ans au niveau de la maternelle.

2. ÉP - Études postsecondaires (Université, collège ou autres institutions).

CALENDRIER SCOLAIRE



Les élèves ont cours de septembre à juin et l'année scolaire compte 195 jours. Un calendrier de l'année scolaire à venir est remis aux parents en juin de chaque année. On y trouve les dates de début et de fin des classes. Les écoles seront fermées lorsqu'il sera inscrit sur le calendrier les jours suivants :

- jours fériés / congé de Noël / congé de mars ;
- journées combinées de rencontres parents/maitres et perfectionnement professionnel ;
- journées pédagogiques / administratives / AEFNB (Association des enseignantes et des enseignants francophones du N.-B.)

* Le calendrier scolaire varie d'un district à l'autre. Visitez le site web de votre district

TRANSPORT SCOLAIRE



Pour se prévaloir du service de transport scolaire gratuit, l'élève doit :

- Résider à l'intérieur de la zone de son école et à plus de : 1 kilomètre de son école pour les élèves de la maternelle à la 5e année; 1,5 kilomètre de son école pour les élèves de la 6e à la 12e année;
- Résider dans un secteur identifié comme étant non sécuritaire par le district scolaire pour marcher vers l'école; ou
- Avoir des besoins particuliers liés à la santé de l'élève (un certificat médical peut être exigé).

SERVICES D'APPUI À L'ÉDUCATION



Types de services disponibles :

- Enseignant(e)-ressource
- Assistant(e) en éducation
- Enseignant(e) en littératie et numératie
- Enseignant(e) en actualisation linguistique
- Conseiller/conseillère en orientation
- Orthophoniste scolaire
- Psychologue scolaire
- Travailleur/travailleuse social(e) scolaire

Les élèves nouveaux arrivants peuvent bénéficier d'un **plan d'accueil et d'inclusion** s'ils ont besoin d'appui supplémentaire.

Actualisation linguistique :

De nombreuses écoles du secteur francophone (M-12) de la province offrent :

- Des programmes d'enseignement du français comme langue additionnelle (école secondaire)
- Des interventions individualisées en français langue additionnelle à tous les niveaux
- Des cours en français langue additionnelle (FLA)

VIE SCOLAIRE



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

Des activités périscolaires (pendant la journée scolaire) et parascolaires (à l'extérieur de la journée scolaire) sont organisées par les écoles. Variant d'une école à l'autre, celles-ci permettent à votre enfant de développer ses habiletés et de s'amuser tout en se créant un réseau social.

Exemples de clubs sportifs scolaires: athlétisme, volleyball, mini handball, soccer, badminton, balle-molle, hockey, natation, gymnastique artistique, ballon-panier, football américain, etc.

Exemples de comités scolaires : improvisation, club d'échecs, concours de math, troupe de danse, spectacle de talents, expo-science, etc.

[Le Programme de Baccalauréat international \(BI\)](#) est offert dans 2 écoles du District scolaire francophone Sud.

Le BI est un programme d'études intensif, reconnu mondialement et offert dans plus de 4000 écoles de 150 pays.

Un programme Sport-Art-Études

Le District scolaire francophone Sud permettrait à des élèves du district de s'inscrire à un programme alliant leurs études à un volet artistique ou sportif.

Offert dans certaines écoles du district, le programme permet aux élèves passionnés par les arts et les sports de se perfectionner dans leur domaine, tout en les encourageant à conserver un niveau d'excellence dans leurs études.

PROGRAMME DES ÉLÈVES INTERNATIONAUX



PLACE AUX COMPÉTENCES

www.nbfr.ca



Bienvenue chez nous !



**L'éducation en français... Tout le monde y
gagne!**

Titre

L'association francophone des parents du N.-B. (AFPNB) est un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'être la voix des parents; vouée à faire valoir leurs droits et leurs besoins.

La réalité du milieu minoritaire au Nouveau-Brunswick

L'école française pour mon enfant: Un droit à préserver!

Les services éducatifs francophones

Pour grandir en français, construire son identité et appartenir à sa communauté!

Centre d'information communautaire

Le Centre d'information communautaire sur le choix de l'école francophone est une structure d'accueil et d'accompagnement des parents et familles adoptant une approche communautaire pour la promotion et le recrutement de l'école francophone. Ce centre offre de l'information en communauté en appui aux parents, et ce, dès la petite enfance.



Pour nous joindre:

info@afpnb.ca
1.506.859.8107
1.888.369.9955

Les intervenantes



JOSÉE

Directrice de la petite enfance
(Ministère de l'Éducation et Développement de la
petite enfance, GNB)



MARIE-JOËLLE

Gestionnaire des dossiers liés aux nouveaux
arrivants, Relations et Diversité culturelle, Relations
Secteur éducatif francophone
(Ministère de l'Éducation et Développement de la
petite enfance, GNB)



CHANTAL

Directrice générale
(Association francophone des parents du Nouveau-
Brunswick)

Projet initié par :

RÉSEAU en
IMMIGRATION
FRANCOPHONE
du NOUVEAU-BRUNSWICK



Financé par :



Funded by:

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Financé par :

Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada